

Accueillir les personnes handicapées au sein des ERP

Une formation pratique vous permettant d'acquérir toutes les clés théoriques et pratiques pour développer les savoir-être adaptés à chaque déficience afin d'accueillir des personnes handicapées au sein des ERP.

Durée de la formation :	7 heures effectives - 1 jour
Modalités :	Présentiel ou à distance
Destinataires :	Référents handicap et acteurs SST au sein des établissements recevant du public

Objectifs et prérequis :

Les objectifs :

Connaître et comprendre :

- La notion de handicap, les principales déficiences et les contraintes qu'elles génèrent
- Les points essentiels de la réglementation sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des ERP

Savoir :

- Mobiliser les acteurs internes / externes clés pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap
- Accueillir les personnes en situation de handicap et les personnes à mobilité réduite
- Sensibiliser au handicap

Prérequis : aucun

Programme détaillé :

Les fondamentaux de l'accueil des personnes handicapées et de l'accessibilité aux PMR :

- Les notions clés : handicap, déficience, invalidité, inaptitude, mobilité réduite, etc.
- Les enjeux et les données clés de l'accessibilité au sein des ERP
- Les idées faussées et craintes face au handicap et les préjugés subis par les personnes handicapées

Connaître les types de handicaps et les besoins d'accessibilité qu'elles impliquent

- Les déficiences motrices et le cas spécifique des personnes à mobilité réduite (PMR)
- Le handicap visuel et auditif
- Les déficiences psychiques
- Les troubles DYS et les déficiences cognitives
- Les maladies invalidantes

- Les situation de polyhandicap
- Enjeux liés au handicap invisibles

Aspects juridiques et réglementaires de l'accueil des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité des ERP

- Les points clés de la réglementation relative à l'accessibilité dans les dans les ERP selon [la loi du 11 février 2005](#)
- Autres enjeux extra-légaux d'accessibilité : accessibilité à l'information et règles de base [du FALC \(Facile à Lire et à Comprendre\)](#)
- Faire le point sur ses obligations au regard de son activité et des personnes accueillies
- Faire reconnaître un handicap : les différents titres administratifs, les freins à leur demande et les droits et avantages liés
- [L'Ad'Ap](#) : agenda d'accessibilité programmée

Agir en faveur de l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite dans les établissements recevant du public

- Personnel en contact direct avec les usagers : savoir être et postures à adopter avec les usagers et les clients
- Adapter son vocabulaire et éviter les écueils
- Pratiques de mise en accessibilité dans les ERP
- Signalétique
- Accès à l'information
- Sensibilisation du public et du personnel

Les appuis techniques et financiers

Feuille de route individuelle et/ou collective

Formateurs et pédagogie :

Formateurs et formatrices :

Formateurs et formatrices experts du handicap et de l'accessibilité, ainsi que des règles FALC (Facile à Lire et à Comprendre).

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Mises en situations et jeux de rôle
- Benchmarking de pratiques externes
- Co-construction de dispositifs
- Retours sur expériences
- Découverte d'outils d'évaluation
- Etudes de cas pratiques

Ressources et outils :

La mallette pédagogique de cette formation comprend :

- Les éléments théorique
- Une revue juridique et méthodologique

- Des grilles d'évaluation des facteurs d'accessibilité par déficiences
- Des guides pratiques
- Des exemples d'outils d'information et de sensibilisation
- Des ressources complémentaires (articles, podcasts)

Évaluation des acquis :

- Au démarrage de votre formation, votre formateur.trice vous proposera un temps d'évaluation des acquis antérieurs à la formation.
- Au cours de la formation, les acquis sont évalués au travers des différents travaux que vous allez réaliser : ateliers, co-construction d'outils, etc.
- A la fin de la formation, vous formaliserez une feuille de route qui vous permettra de synthétiser les éléments retenus dans le cadre de la formation et de vous projeter sur la mise en œuvre des acquis dans votre environnement de travail.